

**ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23) :**

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Madame et Messieurs Jérôme AUCLERC, Laurent BOUGEAULT, Marie-Christine CAUWET, Guy DAVY, Noël DEBLAISE, Alain DELANCHY, Michel GILLOT, Françoise GORON, Laure JAVELLOT, Khan KERNER, Corinne LAFLEURE, Michel LAMY, Maria LEPINE, Patric NOGIER, Jérôme POTIN, Valérie TUROT.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Madame et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Cyril BOISAUBERT, Victorien DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, François LALOT, Sébastien MARTIN, Brigitte PINEAU, Marie-Laure THEPENIER, Nicolas TOKER.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Madame et Messieurs Stéphane AUGU, Fabien BARREAU, Jean-Luc CADIOU, Alain ESNAULT, Catherine GAY, Jean-Jacques GAZAVE, Eric LOIZON, Eric RIVAL.

**ETAIENT EXCUSES :**

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Rachida AISSAOUI, Cécile AUDET-PINARD, Ferialle BOUKHTOUCHEN, Christophe BOUCHET, Sébastien CASSIER, Frédéric DARBON, Yann FAURRE, Jean-Patrick GILLE, Bestabée HAAS, Pierre JOUAN, Patrick LEFRANCOIS, Vincent LICHERON, Sarada LOOCK, Laurent RAYMOND, Michel ROLQUIN, Cathy SAVOUREY.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Claude GARCERA-TRIAY, Bruno MAZEREAU, Vincent MORETTE, Yves PETIBON, Eric SUTEAU.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Jérôme BIROCHEAU, Emmanuel DUFAY, Frédéric DUPEY, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Jean-Marc JASNIN, Patrick NATHIE, Pascal PLOTON.

**POUVOIRS :**

- M. Gilles AUGEREAU donne pouvoir à Mme Marie-Laure THEPENIER
- M. Sébastien CASSIER donne pouvoir à Mme Françoise GORON
- M. Emmanuel DUFAY donne pouvoir à Mme Christine GAY
- M. Yann FAURRE donne pouvoir à M. Alain ESNAULT
- M. Vincent LICHERON donne pouvoir à Mme Laure JAVELLOT
- M. Vincent MORETTE donne pouvoir à M. Janick ALARY
- M. Eric SUTEAU donne pouvoir à M. Christophe DUVEAUX

- M. Jean-Marc JASNIN donne pouvoir à M. Eric RIVAL

## **26/03/07 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMAT POUR SIEGER A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FEDERATION NATIONALE DES SCoT**

Madame la Présidente donne lecture du rapport suivant :

La Fédération Nationale des SCoT, créée en juin 2010, a pour ambition de regrouper l'ensemble des structures porteuses de SCoT. Elle s'est assigné trois rôles principaux. Elle doit être :

- un lieu d'échanges et de formation pour les établissements publics membres
- un représentant du «monde des SCoT» après des instances de l'État et des divers partenaires de l'aménagement du territoire
- et un lieu de réflexion et de prospective

Le SMAT adhère à la Fédération nationale depuis Conformément à ses statuts, elle est constituée d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un bureau. Dans les six mois qui suivent le renouvellement des conseils municipaux, l'assemblée générale est convoquée pour procéder à l'élection des vingt membres du conseil d'administration.

Par conséquent, il est proposé au Comité syndical :

- De désigner un élu titulaire qui représentera le SMAT à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCoT : Madame Valérie TUROT, Présidente
- de désigner un élu suppléant qui pourra suppléer le représentant du SMAT à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCoT : Monsieur Eric LOIZON, 1<sup>er</sup> Vice-Président

La Présidente,



Valérie TUROT